

Budget du Québec 2026



19 mars 2026

Budget du Québec 2026 : poursuite d'un plan rigoureux de réduction du déficit

Le budget 2026 comporte plusieurs éléments favorables aux marchés. Tout d'abord, le déficit de l'exercice 2025-2026, établi à 9,9 G\$, est sensiblement inférieur à celui projeté dans le budget de l'an dernier (13,6 G\$). Cette amélioration découle de revenus fiscaux plus élevés que prévu, lesquels ont progressé plus rapidement que les dépenses.

L'objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2029-2030, après des versements constants au Fonds des générations, est maintenu. Une réduction modeste du déficit est prévue pour 2026-2027, celui-ci devant s'établir à 8,6 G\$ (1,3 % du PIB nominal). Un résultat positif par rapport à ce qui était anticipé il y a un an (9,5 G\$).

De plus, une première réduction de l'écart à résorber afin d'atteindre l'équilibre budgétaire a été effectuée. Cet écart s'établit désormais à 2,0 G\$, plutôt qu'à 2,5 G\$, pour l'exercice 2029-2030, ce qui reflète des perspectives économiques plus favorables. Si l'incertitude économique devait s'atténuer, cet écart pourrait se réduire davantage.

Un autre élément positif ressort de l'analyse du déficit comptable, défini comme la différence entre les revenus totaux et les dépenses, à l'exclusion des versements au Fonds des générations. Après avoir atteint 7,6 G\$ en 2025-2026 (1,5 % du PIB nominal), le déficit comptable devrait diminuer pour s'établir à 6,3 G\$ en 2026-2027 (0,9 % du PIB nominal). Ces résultats sont meilleurs que ceux proposés jusqu'à présent par la plupart des autres provinces canadiennes dans le cadre de la saison budgétaire 2026. Les ratios annuels du déficit par rapport au PIB nominal devraient ensuite continuer de diminuer, se situant dans une fourchette allant de 0,6 % à 0,1 %.

Comme indiqué dans le budget de l'an dernier, la croissance des dépenses projetée sur cinq ans est la plus faible observée depuis près de trois décennies (en moyenne 2 % par année). À titre comparatif, la croissance annuelle moyenne des dépenses entre 2018-2019 et 2024-2025 avoisinait 7 %. L'arithmétique menant à l'équilibre budgétaire en 2029-2030, repose sur une croissance des revenus totaux — 3,2 % par année en moyenne — supérieure à celle des dépenses. Les prévisions de croissance modérée du PIB réel du Québec, soit 1,1 % en 2026 et 1,4 % en 2027, intègrent l'incertitude économique et supposent le maintien des tarifs douaniers actuels. Les prévisions économiques retenues dans le budget reposent sur l'information disponible au 6 mars, et supposent que le conflit en Iran durera six semaines et que le prix du pétrole WTI reculera de 90 \$ US à 67 \$ US le baril. Les perspectives économiques tiennent également compte d'une légère diminution de la population et de la population active au cours des deux prochaines années, ce qui limiterait la création d'emplois et ferait diminuer le taux de chômage sous la barre des 5 %.

Le scénario économique hypothétique favorable présenté mènerait à l'atteinte de l'équilibre budgétaire un an plus tôt, soit en 2028-2029. À l'inverse, le scénario défavorable se traduirait par un déficit de 2,6 G\$ en 2029-2030. Le budget 2026 prévoit une provision pour éventualités annuelle de 2,0 G\$ en 2026-2027,

représentant 1,2 % des revenus, soit le même coussin que celui indiqué il y a un an. Cette provision totalise 8,0 G\$ sur l'horizon du cadre financier de cinq ans.

Une modification concerne le rehaussement modéré de 3,0 G\$ du financement du programme d'investissements en immobilisations de 167 G\$ sur dix ans, soit le Plan québécois des infrastructures (PQI). Le financement annuel du PQI devrait diminuer de façon cumulative de 22 % sur deux ans, à compter de 2028-2029. Cette réduction est nécessaire pour respecter les cibles à long terme du gouvernement en matière de dette nette au PIB, soit 35,5 % en 2032-2033 et 32,5 % en 2037-2038. Le ratio dette nette/PIB nominal s'établit actuellement à 38,8 %, un niveau inférieur à celui projeté il y a un an (40,4 %) et inférieur au niveau prépandémique de 42,9 %. Par ailleurs, la réduction prévue du PQI à compter de 2028 ramènera le ratio des dépenses en immobilisations par rapport aux revenus à un niveau jugé soutenable par l'agence de notation Standard & Poor's, soit 17 %. Un autre ajustement positif concerne le choix d'augmenter la part du PQI consacrée au maintien des infrastructures plutôt qu'à la construction de nouveaux actifs, cette part passant de 65 % à 71 %.

L'exercice 2025-2026 s'est terminé avec un programme d'emprunts à long terme de 32 G\$, incluant 9,3 G\$ de préfinancement pour 2026-2027. Le gouvernement du Québec a notamment reçu, en 2025-2026, une somme exceptionnellement élevée de 1,0 G\$ liée à l'augmentation du solde des transactions dans le cadre de la politique de crédit. 47 % des emprunts contractés en 2025-2026 ont été réalisés sur les marchés internationaux, comparativement à une moyenne de 31 % au cours de la dernière décennie.

Le programme obligatoire de 32 G\$ pour 2025-2026 est maintenant complété. Le gouvernement du Québec sera ainsi en mesure de revenir activement sur les marchés, au plus tôt en avril. Les besoins d'emprunts à long terme pour 2026-2027 sont évalués à 26 G\$, soit un montant inférieur à la normale par rapport aux dernières années, en raison notamment de remboursements de dette moins élevés. Une hausse vers une moyenne annuelle de 31 G\$ est prévue entre 2027-2028 et 2030-2031, en partie parce que 2,5 G\$ par année provenant du Fonds des générations ne seront pas utilisés pour rembourser la dette en 2025-2026 et 2026-2027, comme cela avait été annoncé dans le budget de l'an dernier.

À retenir

Les faibles ratios annuels du déficit comptable par rapport au PIB, observés cette année et projetés pour les années suivantes, méritent d'être reconnus par les intervenants des marchés, compte tenu de la transformation économique majeure en cours, influencée par l'intelligence artificielle, les perturbations commerciales et les conflits mondiaux qui freinent les décisions économiques. Le gouvernement du Québec pose des gestes constructifs en vue d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2029-2030, alors que certaines provinces canadiennes ne disposent toujours d'aucun plan crédible de réduction du déficit.